

2 février 2020

AVIS À LA POPULATION POUR LA MISE À DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIÉE

Modification simplifiée n°1 du
Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la commune de SAUVIGNY-LE-BOIS

Mise à jour du 5 mai 2020 :

En raison de l'état d'urgence sanitaire et en application de l'[ordonnance n°2020-306 du 25 mars 2020](#), la mise à disposition du public de la modification simplifiée du PLU de Sauvigny-le-Bois **est suspendue jusqu'à sept jours après la fin de l'état d'urgence sanitaire**, date fixée par le gouvernement. *Au 23 mars 2020, la fin de l'état d'urgence sanitaire est établie au 24 mai 2020.*

La consultation reprendra donc le **1er juin 2020**, pour se terminer définitivement le **14 juin 2020** (sauf dispositions gouvernementales contraires).

A savoir : D'ici cette date, les documents sont consultables en mairie de Sauvigny-le-Bois, les locaux de la CCAVM étant fermés jusqu'à nouvel ordre.

Par arrêté en date du 20 décembre 2019, le Président de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN a décidé d'engager une procédure de **modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de SAUVIGNY-LE-BOIS**, portant sur **l'évolution du règlement écrit du secteur UYb**.

Conformément à la délibération du Conseil Communautaire n°2019-51, en date du 19 mars 2019, le dossier de modification et les avis émis sur le projet seront **mis à disposition du public du lundi 24 février à 8 heures 30, au mercredi 25 mars 2020 à 17 heures, soit 31 jours, au siège de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN**, sis 9 rue Carnot 89200 AVALLON, **et à la mairie de SAUVIGNY-LE-BOIS**, sise 31 rue de la Liberté 89200 SAUVIGNY-LE-BOIS, **aux jours et heures habituels d'ouverture**.

Les habitants pourront consigner leurs observations sur un registre tenu à cet effet aux lieux, jours et heures précisés ci-dessus.

Au terme de cette mise à disposition, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes AVALLON-VÉZELAY-MORVAN tirera le bilan de la mise à disposition et approuvera le projet de modification simplifiée du PLU de SAUVIGNY-LE-BOIS, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.